



## **CHSCT DE HAUTE-GARONNE**

### **COMPTE-RENDU de la séance du 22 OCTOBRE 2021**

A l'ouverture de la séance, les élu-es de Solidaires Finances ont donné lecture de la déclaration liminaire suivante :

« Monsieur le Président,

*La crise actuelle est une formidable et terrible leçon.*

*Le climat sanitaire est toujours incertain et même si la situation a semblé s'améliorer dans bon nombre de départements, le taux d'incidence commence à remonter dans d'autres.*

*Dans ce contexte, le gouvernement a mis fin au « quoi qu'il en coûte » qui a permis de soutenir une partie de l'activité économique sans véritable contrôle ni contrepartie. Ainsi, l'État range le chéquier mais retrouve sa rigueur budgétaire et annonce un plan de relance qui n'a qu'une ambition de façade, alors que le « plus jamais ça » devrait être le dénominateur commun à une politique qui change radicalement de paradigmes en portant un plan de rupture pour bâtir un monde humaniste, solidaire et digne.*

*Pour notre organisation, avec d'autres syndicats, associations et ONG, cette crise ne doit pas être l'occasion de nouveaux plans d'austérité et de nouvelles régressions sociales, il y a urgence à construire un autre monde pour partager les richesses et financer la transition écologique, cela passe, entre autres, par la refonte du système bancaire et financier ainsi que par la fiscalité, pour laquelle la récente enquête « Pandora Papers » à l'initiative du consortium international des journalistes d'investigations (« ICIJ » pour reprendre l'acronyme anglais) nous démontre une nouvelle fois à quel point avec l'évitement fiscal, la rapacité de quelques très riches – parfois même donneurs de leçons en la matière, un comble !- va à l'encontre des besoins redistributifs des Etats démocratiques en faveur du plus grand nombre.*

*Dans ce contexte où quelques-uns à la fortune immense tentent de se soustraire à la solidarité nationale et donc à l'impôt, fait aggravant en temps de crise sanitaire majeure, cette dernière a quant à elle démontré que les services de notre Ministère étaient indispensables : comment aurait-on pu financer, soutenir, réguler, protéger l'économie et le pays tout entier ? Bercy a toujours et immédiatement répondu présent.*

*Rappelons qu'au quotidien les missions sont incarnées et portées par les agents et agentes. Ils et elles n'ont pas failli, malgré les difficultés rencontrées. Pourtant ils et elles n'ont rien reçu, bien au contraire, la mécanique infernale des restructurations et autres suppressions d'emplois ne s'est pas mise sur « pause ».*

*Loin du terrain et de sa douloureuse réalité, la Ministre de la Fonction et de la transformation publiques et la DGAFP multiplient les chantiers d'ampleur (formation, protection sociale et complémentaire, télétravail, dialogue social, code*

de la Fonction publique...), les réunions de pseudo-concertation, souvent convoquées à la dernière minute, mettent sous tension les représentants et représentantes du personnel.

Du côté de la Douane, le dépeçage (rappelons-nous qui était à sa tête) se poursuit après le transfert des missions concernant les recettes fiscales ; on en est ainsi au 2<sup>e</sup> stade du plan social qui concerne le transfert des agents.

Encore plus, d'autres destructions méthodiques sont en cours : celle de l'action sociale, par exemple, avec la vente des résidences EPAF ou la remise en cause du réseau des délégations. Pourtant qu'il s'agisse de restauration, de prêts, d'aides, de logements sociaux, de loisirs ou de culture, l'Action sociale est profondément ancrée et présente au quotidien. Elle répond à de véritables besoins.

Or, dans le contexte actuel de rigueur budgétaire, l'Action sociale est clairement menacée.

Sur son budget : avec la diminution constante des subventions aux associations, aux prestations de logement, à la restauration, aux vacances, etc...

Sur les associations : avec notamment l'annonce de la cession de la quasi-totalité du parc EPAF (14 résidences sur 23) qui pèse sur le devenir des prestations de vacances loisirs pour les agentes et les agents mais aussi et surtout sur celui du personnel de ces résidences, à savoir 80 personnes.

Sur l'organisation territoriale : La volonté des pouvoirs publics de régionaliser l'Action sociale remettra en cause le réseau départemental de proximité, réseau le plus efficace et le plus adapté aux besoins des personnels.

La régionalisation semble être plus un moyen de supprimer des emplois qu'une manière de répondre aux attentes des agents et agentes. Si nous pouvons partager quelques constats sur les difficultés que rencontre l'Action sociale en termes de lisibilité, nous ne pensons pas que les choix du Secrétariat général vont permettre d'améliorer la situation.

Pour Solidaires Finances, l'Action sociale, doit être tout une gestion au plus près de l'humain.

Plus particulièrement sur l'ordre du jour de la présente séance du CHSCT de Haute-Garonne, nous ferons plusieurs remarques :

- sur l'actualité sanitaire : au-delà de vos remarques , nous sommes toujours aussi inquiets sur l'annonce quasi inévitable de la 5<sup>ème</sup> vague. La vigilance doit rester élevée. Cette crise sanitaire qui s'impose dans nos vies , a particulièrement impacté notre vie quotidienne et le cadre de travail.

La nature humaine révèle nos faiblesses, nous devons accompagner les plus fragiles d'entre nous.

- sur PHEDRE : ce projet que peut se présenter comme une opportunité de maintenir l'implantation de la DNSCE à Toulouse, pour autant cela va avoir un impact sur l'environnement de travail de nos collègues pendant la durée des travaux, mais l'avenir de l'informatique douanière ( telle que nous la connaissons ), risque de disparaître ( difficultés dramatique de recrutement depuis des années, perte d'autonomie, externalisation des projets et de la maintenance ). Ce projet nous oblige à réfléchir sur la pérennité de l'activité statistique de la DNSCE.

- Film amiante : les belles paroles, et dans notre cas les belles images, ne doivent pas vous faire oublier vos obligations sur ce sujet . L'amiante est et sera toujours une préoccupation importante.

Ne l'oublions pas !

- Nous évoquerons nos inquiétudes pour la brigade d'AX-LES-THERMES , mais plus largement pour l'ensemble des brigades de contrôle de la Douane.

- Nous souhaiterions que lors d'une prochaine séance du CHSCT , un point de présentation sur la création des CSA et leur fonctionnement soit organisé »

## ❑ Actualités sanitaires

**DRDDI** : pas de malades du Covid actuellement, 2 nouveaux cas contact (le niveau de contamination actuel est très bas sur la DR de Toulouse, par rapport à Montpellier et Perpignan)

**DRFIP** : 104 cas Covid depuis mars 2020, pas de cas actuellement, mais il faut continuer à respecter les gestes barrière. Depuis septembre, des rendez-vous sont organisés avec les médecins de prévention pour la vingtaine de personnes fragiles en télétravail 5 jours sur 5, en vue d'une reprise progressive en présentiel ; il reste 3 personnes en ASA.

**INSEE** : 1 cas positif en septembre qui vient de reprendre ses activités. La jauge de 4m2 par agent est respectée de même que les gestes barrières. Un kit de protection individuel a été fourni aux enquêteurs de terrain.

**DNSCE** : pas de cas de covid ou cas contact déclaré, les gestes barrières sont strictement respectés, les locaux sont assez vastes pour ce faire.

**ENFiP** : pas de cas de covid ou cas contact déclaré ; il y a 8 stagiaires vulnérables en formation initiale qui suivent la scolarité à distance et qui doivent consulter le médecin de prévention pour voir les conditions d'une reprise éventuelle en présentiel, la direction mettra tout en œuvre pour que cela puisse se faire matériellement dans de bonnes conditions, les difficultés personnelles seront examinées par la Direction de l'Ecole . L'école a accueilli 187 inspecteurs le 1.09.2021 et 42 contrôleurs programmeurs le 1.10.2021. Les gestes barrière continuent d'être respectés ainsi que le port de masque obligatoire.

**DIRCOFI** : 1 cas covid depuis le dernier CHSCT, qui était cas contact à l'origine. Une distribution de masques vient d'être faite. La jauge des salles est respectée ainsi que les gestes barrières.

Le médecin de prévention rappelle que même avec un taux d'incidence bas en Haute-Garonne par exemple (30 pour 100 000 personnes), même vacciné, il faut porter le masque, cela concerne notamment les agents à partir de 2 par bureau. Il faut continuer à bien faire aérer les locaux et respecter les gestes barrières. Il existe par ailleurs une ligne téléphonique de soutien et d'aide psychologique notamment, pour les personnes atteintes par le Covid long.

## ❑ **INSEE : TRAVAUX**

Ces travaux ont pour objectif :

- la réduction de la consommation énergétique du bâtiment en remplaçant l'éclairage actuel par un éclairage à technologie LED dans les bureaux, dans le restaurant administratif et dans les espaces de circulation.

Cet éclairage sera contrôlé par un système de « gestion centralisé du bâtiment » (GTB) qui permettra une programmation centralisée et donc l'extinction totale des équipements d'éclairage pendant les périodes d'inoccupation du site.

- Rénovation du système de pilotage centralisé des températures devenu aujourd'hui partiellement inopérant. Il sera remplacé par un système de GTB incluant à la fois la gestion centralisée des températures et de l'éclairage

- Remplacement du système de sécurité incendie (centrale et détecteurs)

Ils sont pris en charge par le national, qui pilote l'opération.

Les travaux d'éclairage viennent de s'achever, l'achèvement des autres travaux se fera entre le 15 novembre et la fin de l'année.

Les agents seront informés chaque semaine dans le compte-rendu du comité de direction pour ce qui les concerne. La logisque prendra contact directement avec les agents dès le planning définitif pour les dates qui les concernent, via leurs chefs de division. Les chefs de service organiseront le relogement des agents dans leur service en lien avec la logisque.

## ❑ **DNSCE : projet PHEDRE (plateforme d'hébergement et de réseau de l'Etat)**

Il s'agit de la rénovation et l'agrandissement d'un data centre en site occupé, à partir de l'existant , consistant à multiplier par 5 les capacités d'hébergement pour répondre aux besoins de l'État et à rendre le datacentre plus robuste et plus vert (économe en énergie).

Le financement provient à hauteur de 10 M€ de la part de l'État, le complément se faisant sur les budgets propres du Secrétariat général et de la DGDDI.

Ce projet immobilier et informatique à la fois, a été présenté et commenté en séance sous forme de diaporama. Il est une bonne nouvelle, à trois niveaux, pour la Directrice de la DNSCE :

- pour l'État : garder ses sites et ses agents
- pour les ministères financiers : mieux travailler ensemble avec la mise en commun de moyens,
- pour la Douane : pérennisation du site mis en service en 1982, pour au moins 30 ans

Le projet induit une relocalisation de 23 agents entre mi 2022 et mi 2023.

Cette opération commencera fin 2023 et se terminera fin 2025, des points d'étape seront faits régulièrement avec les représentants du Personnel auprès des différents comités idoines.

Solidaires a demandé une attention particulière sur les conditions de travail des agents avec maintien aussi efficient au niveau de la praticité de la salle de sport créée il y a quelques années, avec un point particulier sur la gestion du papier qui peut nécessiter des travaux supplémentaires en termes de risques incendie. La sécurité du site, situé dans une zone sensible, est aussi à examiner avec attention, malgré les moyens technologiques, la présence humaine doit être encore de mise. Par ailleurs, une partie du parking extérieur doit disparaître, ce qui n'était pas annoncé à l'origine.

En réponse la Direction a indiqué que la sécurité va être renforcée dans le cadre de ce projet et que les besoins d'organisations seront faits en prenant en compte les attentes des agents y compris pour repenser les locaux péri-professionnels, afin de recréer le lien entre les agents, mais un peu plus tard.

Sur l'éditique, il y a encore des besoins y compris pour l'avenir, la prestation ne sera pas externalisée et des agents y seront affectés.

#### **☐ ISST : présentation du film sur l'amiante**

Il y a quelques années, l'inspecteur santé et sécurité au travail ISST avait lancé l'idée de faire un film pour les gestionnaires immobiliers des directions, afin de vulgariser cette thématique en plus du webinaire dédié. Ce film a été diffusé en séance en avant-première avec les moyens techniques de l'ENFiP, il est entièrement à l'initiative du CHSCT31, avec nombre d'interventions de certains de ses membres en relation avec les intervenants habituels du Ministère (ingénieur bâtiment, médecin coordonnateur etc ...).

#### **☐ DRDDI : relations au travail à la Brigade d'Ax-les-Thermes**

Solidaires Finances a demandé l'inscription de ce point à l'ordre du jour. La Brigade a été scindée en 3 équipes dont 1 de montagne. Certaines fois, des contrôles ont lieu à 2 agents. Des relations conflictuelles ont pu être apparaître aux cours des derniers mois, la situation peut vite devenir hors de contrôle.

Il y a eu plusieurs fiches de signalement sur cette brigade, c'est la raison pour laquelle nous avons demandé cette inscription à l'ordre du jour. La Direction a demandé à la psychologue du travail de se saisir de ce dossier, en faisant une visite sur place. Nous avons demandé une enquête du CHSCT soit présente lors de cette visite avec la diffusion d'un questionnaire.

En matière de matériel, le seul téléphone satellite a été financé par le CHSCT, la brigade est notoirement sous-équipée.

Le Président et Directeur des Douanes est d'accord avec une enquête sur la base du risque psycho-social (RPS) diligentée par le CHSCT, mais n'est pas sûr qu'il cela puisse se faire avec la psychologue du travail.

Sur la dernière fiche de signalement, le directeur s'interroge : pourquoi cette fiche n'arrive que maintenant, pourquoi cet ajout tardif du sujet à l'ordre du jour ?

De plus des procédures disciplinaires sont en cours, des procédures judiciaires également et le directeur ne peut se prononcé sur l'ensemble des points soulevés lors de ce CHSCT, il affirme par ailleurs que les résultats de l'étude menée par la psychologue du travail seront restitués au CHSCT.

Le directeur poursuit : « Au plan de la brigade, certains agents ont demandé leur affectation dans cette brigade et n'y sont visiblement pas à leur place. Il s'agit de l'exercice d'un métier difficile. »

« Toute la frontière en aval de l'Andorre sur le suivi de la vallée de l'Ariège est le territoire de contrôle de la Brigade. »

« Il y a le tropisme de la Brigade de PORTA, très favorable au plan du régime de travail, elle est très attractive pour les agents de la brigade d'Ax les thermes. »

Se pose aussi le problème de la difficulté des missions du travail en montagne.

Le Directeur propose que les postes soient «à profil». Le statut de douanier de montagne existe toujours au bulletin officiel des Douanes de 1991 , il a demandé à la DG de le remettre au goût du jour, y compris pour le travail de nuit.

Le trafic de cigarettes en provenance d'Andorre utilise les mêmes méthodes violentes en matière de fraude que le trafic de stupéfiants. L'Occitanie représente à elle seule 25 % des oppositions à fonction par rapport au national.

Sur l'organisation, il ne compte pas laisser perdurer le fonctionnement en 3 équipes. Les service à deux ont été mis en place par les agents eux-mêmes, même à trois il s'agit d'une « hérésie ». Il reconnaît des problèmes d'effectif, mais ce n'est pas propre à cette brigade. La Chef de service applique à 100 % les directives données par le Directeur.

Un groupe de parole est restitué cet après-midi par le Directeur interrégional de Montpellier avec les organisations syndicales, visant à mettre en place un plan d'action. Il sera suivi d'une présentation au prochain CHSCT. Le 22 novembre prochain, le Directeur a rendez-vous avec la psychologue. En tout état de cause, compte tenu du « timing », rien n'aboutira avant la fin de l'année.

Pour l'ISST, en cas d'enquête du CHSCT, il faut que TOUS les agents soient entendus. Le médecin du travail et la psychologue peuvent être associé à la démarche. Mais l'existence d'enquête judiciaire en cours concernant certains agents entre eux, la démarche va être sans doute compliquée.

Après suspension de séance à la demande des organisations syndicales, une visite de poste d'une délégation du CHSCT a été décidée, éventuellement sur deux jours, avec remise d'un questionnaire anonymisé aux agents afin de toucher le plus grand nombre.

## **□ Budget 2021**

Un vote unanime favorable a eu lieu pour les dépenses suivantes :

DIRECTION	ACTIONS	FOURNISSEUR	PRIX TTC	Observations
DIRCOFI	4 fauteuils ergonomiques (en prévision des ADP)	UGAP	2 339,69 €	ADP = adaptation des postes de travail
DIRCOFI	20 lampes de bureau	UGAP	878,94 €	
DNSCE	1 fauteuil (ADP)	UGAP	416,26 €	
DRDDI	11 repose-pieds (dont 1 en ADP)	UGAP	292,74 €	
DRDDI	Aménagement poste ALBI		387,00 €	
DRDDI	gants à picots manutention	SECURIMED	585,00 €	
DRDDI	supports téléphones	NORAUTO	466,20 €	
DRDDI	casques et lunettes	GRAVOLUX	897,66 €	
DRDDI	gants anti-coupures	WELKIT	2 340,00 €	
DRFIP	90 fauteuils (télétravailleurs)	UGAP	33 354,17 €	Financement complémentaire de 90 autres fauteuils par la DRFIP
DRFIP	1 fauteuil (ADP)	EQUILIBRE	1 108,56 €	
DRFIP	30 repose-pieds	UGAP	435,42 €	
DRFIP	50 radiateurs et 100 ventilateurs	INTELEC	15 540,00 €	
DRFIP	60 souris verticales	LYRECO	1 436,40 €	
DRFIP	14 fauteuils (en prévision des ADP)	UGAP	8 157,06 €	
ENFIP	6 bras support écran double	UGAP	1 043,83 €	
ENFIP	7 fauteuils	UGAP	2 714,30 €	Financement complémentaire de 7 autres fauteuils par l'ENFIP
ENFIP	1 fauteuil (ADP)	UGAP	646,34 €	
ENFIP	1 fauteuil (ADP)	UGAP	553,75 €	
DRFIP-DRDDI-ENFIP	36 lampadaires (30 DRFIP - 3 DRDDI - 3 ENFIP)	UGAP	19 186,96 €	
DRFIP-DRDDI-ENFIP	25 supports de documents et 75 supports d'ordinateurs portables	OPTIMEO	2 520,60 €	
TOUS	100 trousse de secours SST (pour les agents ayant effectué leur formation initiale en 2019, 2020 et 2021)	UGAP	822,83 €	
<b>TOTAL</b>			<b>96123,71</b>	

Une somme de 6 000 € environ sera affectée, à la suite des échanges en séance, à l'acquisition de chaussures de montagne compatibles avec la conduite pour la DRDDI (brigades de surveillance), à condition que le recensement des pointures intervienne rapidement compte-tenu des contraintes de fin d'exercice budgétaire.

## Questions diverses

**INSEE** : refus par la direction du télétravail à hauteur de 3 jours pour des personnels vulnérables (au nombre de 3), avec avis favorable du médecin du travail.

A Toulouse 70 % des agents ont obtenu 2 jours + jours flottants (12 jours par an) , sauf pour ceux pour qui le télétravail n'est pas possible (ex. : logistique). La directrice applique la circulaire « télétravail pérenne », y compris le celle du 21.09.2021. Pourtant la circulaire Fonction Publique générale prévoit bien la possibilité de 3 jours maximum de télétravail pour tous les agents.

Solidaires Finances a souligné que l'avis du médecin de prévention ne sert à rien en l'espèce, puisque l'administration va à l'encontre de ses préconisations.

Pour le Président, seules les instances nationales de l'INSEE sont compétentes en la matière et dans le cadre de la circulaire, étant précisé que l'Administration n'est pas contrainte de suivre l'avis du médecin du travail.

La motion suivante a été votée en séance, contre la position de la Direction de l'INSEE :

*« Le CHSCT31 regrette que la direction de l'Insee ait refusé 2 aménagements de poste proposés par la Médecine du travail, au seul motif de principe que « l'exercice des fonctions nécessite également le maintien et la consolidation du collectif ».*

*Le CHSCT31 s'étonne que la circulaire Insee d'exercice du télétravail ne cadre pas précisément l'exercice du travail des personnels fragiles.*

*Le CHSCT31 considère qu'il est du devoir des organisations syndicales d'informer les agents victimes d'une décision contraire insuffisamment motivée des voies de recours dont ils disposent.*

*Le CHSCT31, amené régulièrement à s'informer des préconisations santé publique de l'Anact et du HCSP, s'inquiète d'une telle décision et de ses potentielles conséquences en matière de gestion ressources humaines des personnels à santé fragile dans le cadre de la crise sanitaire ».*

**DRFiP** : un bilan du télétravail, largement généralisé, est à faire par cette direction pour la Centrale. Au total, 1200 ordinateurs portables sont dorénavant déployés dans la Direction. L'acquisition de matériel de portage (sacs à dos, valise à roulettes, etc.) est prévue par la Direction, en cofinancement avec le budget du CHSCT s'il reste des crédits sur 2021.

*La séance a été levée à 17 heures 30.*

*Prochaine séance le mardi 23 novembre 2021.*

*Les élu.e.s de Solidaires Finances au CHSCT de Haute-Garonne*